

Zeitschrift:	Macolin : revue mensuelle de l'École fédérale de sport de Macolin et Jeunesse + Sport
Herausgeber:	École fédérale de sport de Macolin
Band:	46 (1989)
Heft:	12
Rubrik:	Page du lecteur

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



PAGE DU LECTEUR

Ecrivez-nous!

Avez-vous une remarque à faire au sujet de la revue? Ecrivez-nous! Quelque chose à suggérer? Nous en serons heureux! Avez-vous un problème touchant à un aspect quelconque du sport que vous pratiquez et pensez-vous que nous puissions vous aider à le résoudre? Faites-nous-en part! S'il présente un intérêt de portée suffisamment générale, nous vous répondrons par ma plume ou par celle d'un spécialiste si la question est trop spécifique! (Y.J.)

Le gazon synthétique en question!

Bernard Guignet
Pierrefleur 32 bis, 1004 Lausanne

Bernard Guignet, personnalité importante du hockey sur terre en Suisse romande, est connu des lecteurs de MACOLIN puisqu'il a écrit, dans le numéro 10/1984, un article sur ce sport à leur attention. Au mois de juin dernier, j'ai publié une analyse de Paul Schneider, entraîneur national de la LSHT consacrée au «hockey sur terre et gazon... synthétique». L'auteur y disait, entre autres choses: «La LSHT a pris une décision aussi courageuse que déterminante pour l'avenir de sa spécialité sportive: les matches de ligue nationale A (messieurs) devront, dès la saison sur gazon 1993, être organisés exclusivement sur des terrains en matière synthétique.» Paul Schneider fait comprendre, par la suite, que cette décision va permettre à la Suisse de revenir au niveau international, cela dit en substance. Bernard Guignet conteste ces affirmations et il nous le fait savoir! (Y.J.)

La LSHT a-t-elle vraiment pris une décision courageuse et déterminante?

Permettez-moi d'en douter. J'aurais plutôt tendance à dire qu'une telle décision frise l'inconscience. En effet si, dans les pays qui nous entourent, tels l'Allemagne et la Hollande, le hockey sur terre est très populaire (les Pays-Bas comptent plus de 10 000 joueurs licenciés), nous avons de la peine à dépasser, en Suisse, le cap des 2500, et cela depuis des décennies! Il y a bien longtemps que nos équipes nationales n'ont plus droit au chapitre sur le plan

international; ce n'est pas dans les terrains qu'il faut en rechercher la cause, mais dans le réservoir des joueurs, quasi inexistant. Il vaudrait mieux investir dans le recrutement et la formation des jeunes que dans l'obligation de posséder un terrain en matière synthétique. Mais voilà, de telles décisions sont aisées à prendre puisque, quoi qu'il arrive, ce ne sera pas la LSHT qui payera, mais bien les communes, voire les clubs!

Cette décision est-elle garante de succès sur le plan international?

Permettez-moi encore d'en douter! La plus belle preuve du contraire nous provient de Lucerne où se trouve également et justement le siège de la LSHT. C'est à Lucerne qu'a été construit, il y a une dizaine d'années, le premier terrain synthétique de Suisse. Le HC du lieu devrait, si l'on en croit notre entraîneur national, non seulement dominer le hockey sur terre helvétique, mais planer sur lui. Or il n'en est rien: le HC Lucerne en effet, année après année, ne progresse pas, mais végète en queue de classement de LNA et lutte contre une relégation qui devrait logiquement survenir à la fin de ce championnat 1989!

Allons, messieurs! Cessez de croire que le mal profond qui mine le hockey sur terre suisse depuis si longtemps a la nature des terrains pour origine. Ce raisonnement est par trop simpliste!

Réponse

C'est mal interpréter le contenu de mon article que d'écrire que «seule» l'obligation de disputer le championnat de LNA sur gazon synthétique, dès 1993, est susceptible d'élever le niveau de l'équipe nationale. Il fallait comprendre ceci: sans doute le gazon synthétique ne suffit pas à assurer le succès du hockey suisse sur la scène internationale, mais il constitue une condition préalable pour son amélioration et pour qu'il parvienne à se hisser ainsi, même lentement, vers le milieu de la hiérarchie européenne. Les pays qui n'ont pas la possibilité d'élaborer les bases de leur préparation sur le synthétique n'ont plus aucune chance d'accéder à la partie supérieure de la pyramide.

Voilà le sens qu'il faut donner à mon étude. Cela dit, je continue pourtant à affirmer que la décision prise par la LSHT est une mesure positive et nécessaire pour l'avenir, même si elle n'a pas valeur de panacée. Combinés avec un développement permanent de l'équipe nationale des juniors de moins de 18 ans et de moins de 21 ans et avec une formation améliorée des entraîneurs, un travail et des matches faits de façon systématique sur gazon synthétique peuvent grandement contribuer à l'amélioration du hockey suisse sur le plan international, j'en suis persuadé. (Paul Schneider) ■

